

FCC BIAT- CREDIMMO 2

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31-12-2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 20 Mai 2016 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de créances « FCC BIAT – CREDIMMO 2 » pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 6.346.696 et un solde de liquidation négatif de l'exercice de D : (112.884) ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de créances « FCC BIAT – CREDIMMO 2 » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, ainsi que le solde de liquidation de l'exercice, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de créances est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers du fonds commun de créances « FCC BIAT- CREDIMMO 2 », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Au cours de 2016, le ratio de perte nette a dépassé 7%, seuil au dessus duquel le passage à l'amortissement accéléré des parts est préconisé. Ainsi et en application de la décision du conseil d'administration réuni le 29 mars 2017, le fonds entrera en période d'amortissement accéléré à partir du paiement trimestriel prévu le 15 mai 2017 et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 4.1.3 du prospectus d'émission.

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds communs de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds, tel que arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 02 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes :

Walid BEN SALAH

Bilan

Actif	Note	31-12-2016	31-12-2015
Créances Nées	A-1	5.578.419,618	7 800 975,989
Créances Titrisées		5.551.139,159	7 748 304,817
Créances Titrisées Douteuses en Principal		435.218,296	589 507,110
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts		19.117,026	35 707,443
Provisions sur créances		(427.054,863)	(572 543,381)
Valeurs mobilières de placement	A-2	598.296,238	654 636,006
Débiteurs divers et autres actifs	A-3	168.716,881	211 590,028
Disponibilités	A-4	1.263,485	876,306
Total des Actifs		6.346.696,222	8 668 078,329

Passif	Note	31-12-2016	31-12-2015
Solde de liquidation cumulé de l'exercice	L-1	(10.236,064)	102.648,398
Solde de liquidation de départ		102.648,398	385.178,639
Variation du Solde de liquidation		(112.884,462)	(282.530,241)
Parts Emises	L-2	6.027.573,181	8.247.605,764
Parts Prioritaires P1		0,000	0,000
Parts Prioritaires P2		0,000	0,000
Parts Prioritaires P3		2.219.900,000	3.332.868,000
Parts Spécifiques S		2.219.900,000	3.332.868,000
Part Résiduelle		1.503.289,903	1.503.289,903
Intérêts courus		84.483,278	78.579,861
Provisions pour risque	L-3	0.000	0,000
Dépôts de garantie	L-4	250.016,449	250.016,449
Créditeurs Divers et autres passifs	L-5	79.342,656	67.807,718
Total des passifs		6.346.696,222	8.668.078,329

Tableau de Formation du Solde de Liquidation

Solde de Liquidation	Note	31-12-2016	31-12-2015
Opérations sur créances titrisées	S-1	664.655,156	746 513,940
Revenus nets des créances		515.493,551	713 080,063
Pénalité de retard / impayées		3.673,087	14 683,454
Dotation aux provisions		145.488,518	18 750,423
Opérations sur parts émises	S-2	(722.693,411)	(976 507,006)
Intérêt des Parts		(722.693,411)	(976 507,006)
Couverture risque / instrument financier		0,000	0,000
Opérations Sur Placement nets de trésorerie	S-3	33.568,884	64 185,795
Produits net sur placement		33.568,884	64 185,795
Charges financières / cout des dettes		0,000	0,000
Opérations de gestion	S-4	(88.415,091)	(116 722,970)
Charges de gestion du FCC		(88.165,007)	(116 470,802)
Autres charges d'exploitation		(250,084)	(252,168)
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
Opérations exceptionnelles		0.000	0,000
Solde de liquidation de l'exercice		(112.884,462)	(282 530,241)

Etat de Flux de Trésorerie

Flux de Trésorerie	31-12-2016	31-12-2015
Flux de trésorerie net provenant des créances	2.944.491,733	3.582.233,975
Acquisition de créances	0,000	0,000
Principal Perçue sur créances	2.452.364,649	2.850.761,060
Intérêts perçue sur créances	531.631,220	745.472,130
Variation Avance Technique	(39.504,136)	(13.999,215)
Flux net de trésorerie provenant des parts émises	(2.799.370,396)	(3.656.359,539)
Emission de parts	0,000	0,000
Remboursement de parts	(2.225.936,000)	(2.833.412,000)
Intérêt versés aux parts	(573.434,396)	(822.947,539)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement net	64.163,957	621.924,293
Acquisition de valeurs mobilières	(3.893.097,334)	(4.888.851,623)
cession de valeur mobilière	3.957.261,291	5.510.775,916
Flux de trésorerie sur opération de gestion	(208.898,115)	(297.711,146)
Frais de gestion bancaires	(32,540)	(46,611)
Frais de gestion	(76.724,922)	(101.160,206)
Etat retenue à la source versée	(132.140,653)	(196.504,329)
Opérations sur Fonds de garantie	0.000	(250.016,450)
Variation nette des disponibilités de l'exercice	387,179	71,133
Trésorerie début d'exercice	876,306	805,173
Trésorerie de fin d'exercice	1.263,485	876,306

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de créances FCC BIAT-CREDIMMO 2 ont été établis conformément au Système Comptable Tunisien.

Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le fonds commun de créances, le principe de l'élaboration de ses états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables appliqués aux Fonds Communs de Créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

1 - Actif

1.1 – Créances nées

Le poste " Créances nées" qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit « BIAT », dénommé ci-après le cédant.

Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative.

Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet le **FCC BIAT-CREDIMMO 2** a acquis les créances à leur capital restant dû.

Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées.

Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en " revenus nets de créances " au prorata tempore.

Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

1.2 - Comptes financiers

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités.

2 - Passif

2.1 – Parts

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées.

Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

2.2 – Dépôts de garantie

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée " Dépôts de garantie ".

**NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET LE SOLDE DE LIQUIDATION DU FONDS COMMUN DE
CREANCES**

NOTES SUR LE BILAN

1.1- Notes sur l'actif

A-1/ Créances Nées

Cette classe représente le montant du Capital restant dû des créances cédées au fonds Commun de créances à la date du 31-12-2016, détaillée comme suit :

Créances nées	5.578.419,618
Créances Titrisées (Capital restant dû)	5.551.139,159
Créances Titrisées Douteuses en Principal	435.218,296
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts	19.117,026
Provisions sur créances	(427.054,863)

Le montant des créances douteuses en principal s'élève à **435.218,296 dinars** qui renferme également le montant des effets en principal déclarés déçus et qui sont de l'ordre de **426.024,184 dinars**, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Pareillement, pour le sous compte en intérêts qui est de **19.117,026 dinars**, le montant des effets en intérêts déçus est de l'ordre de **16.647,658 dinars**, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Cas	Date de Déchéance	Effets en principal		Effet en Intérêt
		CRD	Principal	
1^{er} cas	31-mars-10	29.892,262	4.833,448	2.249,243
2^{ème} cas	30-sept.-10	107.644,229	7.634,410	7.585,490
3^{ème} cas	30-nov.-11	2.144,793	1.549,802	205,198
4^{ème} cas	31-mai-12	39.109,922	2.005,184	0,000
5^{ème} cas	31-mai-12	0,000	0,000	187,144
6^{ème} cas	30-juin-12	35.430,348	1.998,022	0,000
7^{ème} cas	30-sept.-12	18.382,528	4.051,218	0,000
8^{ème} cas	30-juin-13	14.882,202	1.511,540	0,000
9^{ème} cas	30-juin-13	0,000	3.372,346	104,088
10^{ème} cas	31-mars-14	17.239,377	1.169,014	638,074
11^{ème} cas	30-juin-14	11.211,762	3.735,725	796,169
12^{ème} cas	31-janv.-15	65.896,795	4.812,750	3.100,750
13^{ème} cas	28-févr.-15	10.304,025	1.902,761	613,248
14^{ème} cas	30-avr.-15	16.143,695	1.262,176	1.168,254
15^{ème} cas	31-déc.-15	15.041,304	2.862,546	0,000
Total		383.323,242	42.700,942	16.647,658

Nb : Les créances déçues respectivement au :

- 31/12/2008
- 31/03/2009
- 30/09/2013
- 31/08/2014
- 30/01/2016

Ont été récupérées en totalité au cours de l'exercice **2016** pour un montant de **185.851,112** dinars.

De même, un recouvrement partiel sur les créances déchuës de **32.479,571 dinars** a été encaissé au cours de l'exercice **2016**.

Par ailleurs, la constatation des provisions sur créances est définie suivant le tableau ci-après :

Créances	Taux de provision ¹
Créances Déchuës	100%
Créances en défaut supérieur à 6 mois	50%
Créances en défaut entre 3 et 6 mois	20%

A-2/ Valeurs mobilières de placement

Cette classe d'actif fait référence aux placements effectués sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve.

Le solde de ce poste s'élève à **598.296,238 dinars** détaillé comme suit :

a) Placements effectués sur le compte d'Accueil

Désignation du titre	Quantité	Montant pied de coupons	Intérêt Courus	Valeur 31-12-2016
BTA 5,5% Février 2020	22	21.648,000	1.074,073	22.722,073
BTA 5,5% Octobre 2020	35	34.370,000	416,644	34.786,644
BTA 5,5% Octobre 2020	147	144.354,000	1.749,904	146.103,904
Total	204	200.372,000	3.240,621	203.612,621

b) Placements effectués sur le compte de Réserve

Désignation du titre	Quantité	Montant pied de coupons	Intérêt Courus	Valeur 31-12-2016
BTA 5,5% Février 2020	384	375.936,000	18.747,617	394.683,617
Total	384	375.936,000	18.747,617	394.683,617

Total Général	598.296,238
----------------------	--------------------

A-3/ Débiteurs Diverss et autres actifs

Ce poste représente le montant des effets non encore recouvrés par le recouvrer au 31-12-2016 ainsi que le montant des retenues à la source non imputées sur la retenue à déclarer.

Ce poste s'élève à **168,716.881 dinars**, réparti comme suit :

Libellé	2016	2015
Retenue à la source	36,392	60,132
Recouvrer	168.680,489	211.529,896
Total	168.716,881	211.590,028

¹ Les taux des provisions ont été inspirés de la circulaire n°91-24 de la BCT

A-4/ Disponibilités

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du fonds commun de créances au 31-12-2016 et réparti comme suit

Libellé	2016	2015
Compte d'Accueil	844,423	845,911
Compte de Réserve	419,062	30,395
Total	1,263.485	876,306

1.2- Notes sur le passif

L-1/ Solde de liquidation cumulé de l'exercice

Ce poste reflète le solde de liquidation cumulé atteint par le fonds commun de créances au 31-12-2016, et qui s'élève à cette même date à **(10.236,064) dinars**.

Solde de Liquidation cumulé de l'exercice	2016	2015
	(10.236,064)	102.648,398
Solde de liquidation de Départ	102.648,398	385.178,639
Variation du Solde de Liquidation	(112.884,462)	(282.530,241)

Pour plus d'information sur ce poste, notamment la variation du solde de liquidation, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation.

L-2/ Parts Emises

Cette classe de passif englobe le montant du capital restant dû des parts au 31-12-2016 suite aux amortissements trimestriels opérés lors du paiement ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2016, relatifs au paiement trimestriel du 15-02-2017 et qui sont définis à la rubrique Intérêts courus, le détail est dans le tableau ci-dessous :

Libellé	2016	2015
Parts Prioritaires P3	2.219.900,000	3.332.868,000
Parts Spécifiques PS	2.219.900,000	3.332.868,000
Part Résiduelle	1.503.289,903	1.503.289,903
Intérêts courus	84.483,278	78.579,861
Total	6.027.573,181	8.247.605,764

L-3/ Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risque n'a été constituée durant l'exercice 2016.

L-4/ Dépôts de garantie

Ce poste s'élève initialement à **1.000.065,798 dinars** et représente 2% du capital restant dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opérée le fonds commun de créances à la date de sa création.

Par ailleurs, exception faite pour le fonds de réserve du FCC 2 le seuil de réserve sera maintenu à raison de 3% du capital restant dû lors de la cession et sera révisé à la baisse après amortissement des parts prioritaires P1 jusqu' à 1.5% puis à raison de 0.75% une fois les parts prioritaires P2 ont été entièrement amorties.

Au 31-12-2016, ce poste s'établit à **250.016,449 dinars** suite à l'amortissement complet de la part P1 et P2.

L-5/ Crédeurs divers et autres Passifs

Ce poste englobe les charges que supporte le fonds et qui sont relatives à la rémunération des bénéficiaires des commissions détaillés comme suit :

Libellé	2016	2015
Frais Recouvreur	4.726,543	6.556,471
Frais Gestionnaire	4.726,543	6.556,471
Frais Dépositaire	590,817	819,850
Commission de Notation	12.000,000	11.000,000
Charge à payer	7.055,511	7.077,483
Intérêt échus en impayés	19.117,026	35.707,443
Compte Tunisie Titrisation	105,000	90,000
Recouvreur Compte d'Attente à payer	31.021,216	0,000
Total	79.342,656	67.807,718

NOTES SUR LE TABLEAU DE FORMATION DU SOLDE DE LIQUIDATION

Le solde de liquidation s'élève au cours de cet exercice à **(112,884.462) dinars** et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et intérêts distribués entre porteurs de parts notamment le porteur de la part résiduelle et les bénéficiaires des commissions.

S-1/ Opérations sur créances titrisées

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts.

Ce poste fait augmenter le solde de liquidation et est détaillé comme suit :

Libellé	2016	2015
Intérêts Bruts sur créances titrisées	568.130,861	742.825,245
Variation nette TMM	(52.637,310)	(29.745,182)
Pénalités de retard sur la récupération des impayés	3.673,087	14.683,454
Dotation aux provisions	145.488,518	18.750,423
Total	664.655,156	746.513,940

S-2/ Opérations sur parts émises

Ce poste fait référence aux distributions des intérêts sur la rémunération des porteurs de parts, cette rémunération s'élève à **722.693,411 dinars**.

Ce poste vient diminuer le solde de liquidation.

La ventilation de ce poste par type de parts est comme suit :

Libellé	2016	2015
Intérêts Bruts parts prioritaires P2	0,000	19.852,000
Intérêts Bruts parts prioritaires P3	163.069,333	246.420,001
Intérêts Bruts parts spécifiques S	171.290,667	257.937,333
Intérêts Bruts part Résiduelle	388.333,411	452.297,672
Total	722.693,411	976.507,006

S-3/ Opérations sur placements nets de trésorerie

Ce poste met en évidence les produits nets réalisés par le fonds sur les placements qu'il a effectué en Bons du Trésor majoré des intérêts bancaires créditeurs.

Le détail de ces produits est détaillé comme suit :

Libellé	2016	2015
Revenus nets sur le compte d'accueil	13.734,606	22.118,313
Revenus nets sur le compte de réserve	19.828,429	42.066.198
Intérêts bancaires créditeurs	5,849	1,284
Total	33.568,884	64.185,795

S-4/ Opérations de Gestion

Ces opérations relèvent des rémunérations effectuées pour les différents intervenants à cette opération durant l'exercice 2016 et détaillée comme suit :

Libellé	2016	2015
Commission Recouvreur	32,730.734	44.999,473
Commission gestionnaire	32,730.734	44.999,473
Commission Dépositaire	4,092.801	5.626,685
Charges diverses	18.610,738	20.845,171
Autres Charges d'Exploitation	250,084	252,168
Total	88.415,091	116.722,970

RAPPORT DE GESTION

Caractéristiques du fonds à l'émission :

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » est constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même, ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de Créances tel que présenté dans le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	28 Mai 2007
CRD TOTAL	50 003 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1270
CRD MOYEN	39,4 MILLE DINARS
CRD MINIMUM	4 MILLE DINARS
CRD MAXIMUM	269,7 MILLE DINARS
TAUX MOYEN	8,34%
TAUX PONDERE	8,14%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	49 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	174 MOIS

Caractéristiques des parts à l'émission :

Lors de sa création, le FCC BIAT-CRDIMMO 2 a émis cinq catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 003 mille Dinars, les caractéristiques des parts sont comme suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts P3	Parts S	Part R
Nombre de parts	30 000	10 500	4 000	4 000	1
Nominal. unit (en TND)	1 000	1 000	1 000	1 000	1 503 289,903
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1%	TMM + 1.7%	TMM + 2%	-
Date de maturité	Juillet 2013	Juillet 2016	Avril 2020	Avril 2020	Janvier 2022
Rythme d'amortissement	Trimestriel	Trimestriel	Trimestriel	Trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie².
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques³.

² Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3%.

³ Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

Présentation des porteurs de parts du fonds :

Le plus grand pourcentage⁴ des parts du fonds est détenu par les banques soit un pourcentage de 66,88%, suivi en deuxième position par les Assurances avec 25%.

Ci-après, le tableau, par catégories d'investisseurs et par type de parts:

	Par Catégorie d'Investisseurs		Par Type de Parts		
	% de détention	Parts P1 *	Parts P2 **	Parts P3	Parts S
OPCVM	8.12%	-	-	16.25%	0.00%
Banques	66.88%	-	-	58.75%	75.00%
Assurances	25.00%	-	-	25.00%	25.00%
Société d'investissement	0.00%	-	-	0.00%	0.00%
TOTAL	100%	-	-	100%	100%

* Le pourcentage des parts détenus par les copropriétaires a changé suite à l'amortissement complet de la part P1, et ce, depuis le paiement trimestriel du 15.08.2012.

** Le pourcentage des parts détenus par les copropriétaires a changé de nouveau suite à l'amortissement complet de la part P2, et ce, depuis le paiement trimestriel du 15.05.2015.

A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE :

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Commun de Créances.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an.

Le tableau suivant présente la rémunération nette en dinars de l'ensemble des intervenants :

Les commissions nettes (en dinars)	15-févr.-16	15-mai-16	15-août-16	15-nov.-16	Cumul
Société de gestion	8 359,576	7 463,959	7 039,630	6 513,698	29 376,863
Recouvreur	8 359,576	7 463,959	7 039,630	6 513,698	29 376,863
Dépositaire	1 045,385	933,433	880,391	814,650	3 673,859
TOTAL	17 764,537	15 861,351	14 959,651	13 842,046	62 427,585

B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES :

Au 31-12-2016, le portefeuille de prêts à taux variable, accordé aux personnes physiques, à des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » se compose de **327** créances pour un capital restant dû de **5 551** milles dinars soit un amortissement de 88.90% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 7.13%⁵.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds était de 44 mois.

⁴ Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

⁵ Le taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de décembre 2016.

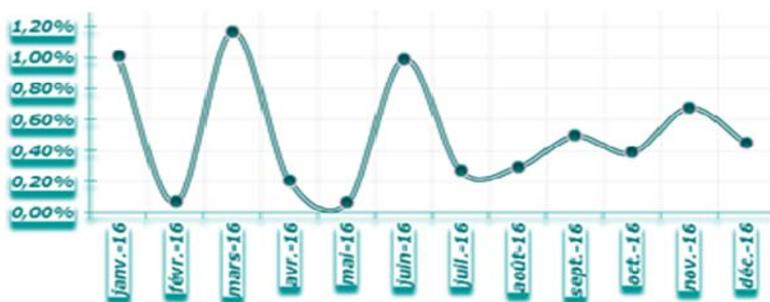
Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur toute l'année 2016 :

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés cumulé
Janvier 2016	406	7 441	1.01%	0.14%
Février 2016	402	7 272	0.07%	0.17%
Mars 2016	388	7 032	1.16%	0.25%
Avril 2016	378	6 866	0.20%	0.15%
Mai 2016	370	6 717	0.06%	0.18%
Juin 2016	360	6 509	0.99%	0.26%
Juillet 2016	355	6 353	0.27%	0.27%
Août 2016	345	6 196	0.29%	0.20%
Septembre 2016	337	6 032	0.49%	0.23%
Octobre 2016	334	5 878	0.39%	0.22%
Novembre 2016	329	5 707	0.67%	0.12%
Décembre 2016	327	5 551	0.45%	0.22%

L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) (Graphique 1) et des taux des impayés (Graphique 2) se présentent comme suit :

Graphique 1

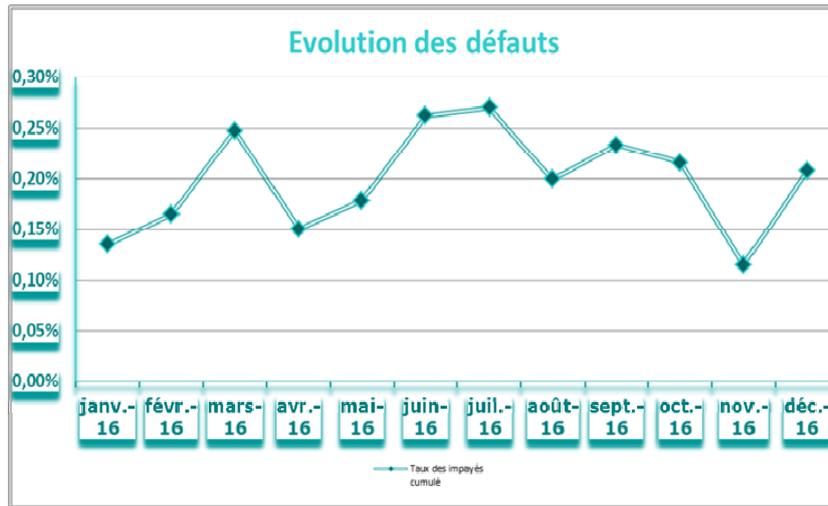
Evolution des RAT



Le taux de remboursement anticipé et le taux des impayés sont des variables déterminantes des flux d'amortissements des parts, en effet ils influencent le rythme de remboursement des créances.

→ Le taux des remboursements anticipés a atteint son maximum en Mars 2016 enregistrant un pic de 1.16%, soit un remboursement de 82 mille dinars.

Graphique 2



C. INDICATEURS DE GESTION PAR RAPPORT A LA SITUATION INITIALE :

	28-05-2007	31-12-2016	Variation
Capital Restant Dû (en md)	50 003	5 551	44 452 88.90%
Nombre de prêts	1270	327	943 <ul style="list-style-type: none"> ➤ 491 prêts remboursés par anticipation dont le capital restant dû global est de l'ordre de 9 949⁶ mille dinars soit l'équivalent de 19.90% du Capital Restant Dû initial. ➤ 45 créances déchués. ➤ 407 créances échues.

D. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS :

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelle, selon le détail ci-après :

Les porteurs de parts prioritaires P3 et subordonnées S perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal. La rémunération en principal est perçue depuis l'amortissement complet de la part prioritaire P2.

Quant à la part Prioritaire P1, elle est totalement amortie depuis le paiement trimestriel du 15.08.2012.

De même, la Part Prioritaire P2 est totalement amortie, depuis le paiement trimestriel du 15.05.2015.

⁶ Compte tenu de l'effet en principal du mois de référence.

Données unitaires :

PARTS PRIORITAIRES P1 :

La Part Prioritaire P1 est totalement amortie, depuis le paiement trimestriel du 15.08.2012.

PARTS PRIORITAIRES P2 :

La Part Prioritaire P2 est totalement amortie, depuis le paiement trimestriel du 15.05.2015.

PARTS PRIORITAIRES P3 :

Date	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/2016	5,98%	833,217	80,079	246,862	12,733	10,186
15/05/2016	5,92%	753,138	72,591	319,453	11,146	8,917
15/08/2016	5,96%	680,547	64,311	383,764	10,365	8,292
15/11/2016	5,96%	616,236	61,261	445,025	9,386	7,509

PARTS SUBORDONNEES S :

Date	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/2016	6,28%	833,217	80,079	246,862	13,372	10,698
15/05/2016	6,22%	753,138	72,591	319,453	11,711	9,369
15/08/2016	6,26%	680,547	64,311	383,764	10,887	8,710
15/11/2016	6,26%	616,236	61,261	445,025	9,858	7,886

PART RESIDUELLE :

Date	Capital	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/2016	1 503 289,903	13 449,791	10 759,833
15/05/2016	1 503 289,903	219 944,424	175 955,539
15/08/2016	1 503 289,903	18 626,357	14 901,086
15/11/2016	1 503 289,903	106 937,422	85 549,938

Données Globales :

	Parts Prioritaires P3	Parts Subordonnées S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	3 332 868	3 332 868
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	1 112 968	1 112 968
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN FIN D'EXERCICE	2 219 900	2 219 900

E. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE :

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil, pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A l'occasion de l'amortissement complet de la part prioritaire P1 en date du 15.08.2012 et aussi l'amortissement complet de la part prioritaire P2 le 15.05.2015 du FCC BIAT-CREDIMMO 2 et conformément au prospectus d'émission qui stipule que « le seuil de réserve est égal, à chaque date de versement trimestrielle en période d'amortissement normal à 3% du montant nominal des créances à la date de cession jusqu'à amortissement de la part P1, à 1,5% jusqu'à amortissement de la part P2 et à 0,75% jusqu'à amortissement de la part P3 et S.... », Le seuil de réserve est amené à son nouveau seuil, à savoir 0,75% du montant nominal des créances à la date de cession soit **375 mD**.

A la date du 31 Décembre 2016, le fonds de réserve a été plafonné.

F. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES :

A la date du 31 Décembre 2016, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 2 a procédé à la mise en jeu des garanties constituées selon les événements ci-après :

ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2008	31-déc.-08	Récupération totale *
2009	31-mars-09	Récupération totale *
2010	31-mars-10	Mise en jeu de garantie réelle
	30-sept.-10	
2011	30-nov.-11	Mise en jeu de garantie réelle
2012	31-mai-12	Mise en jeu de garantie réelle
		Récupération partielle **

	30-juin-12	Récupération partielle **
	30-sept.-12	Récupération partielle **
2013	30-juin-13	Récupération partielle **
	30-juin-13	Mise en jeu de garantie réelle
	30-sept.-13	Récupération totale *
2014	31-mars-14	Récupération partielle **
	30-juin-14	Mise en jeu de garantie réelle
	31-août-14	Récupération totale *
2015	31-janv.-15	Garantie en attente de mise en jeu
	28-févr.-15	
	30-avr.-15	
	31-déc.-15	Récupération partielle **
2016	31-janv.-16	Récupération totale *

* : totalisant 185 851,112 dinars.

** : totalisant 32 479,571 dinars.

G. MODIFICATIONS APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS :

A la date du 31 Décembre 2016, la notation des parts émises n'a pas été remise en cause par l'agence de notation et ce, **depuis Mai 2016**.

En effet, en date du 11 mai 2016, l'agence de notation Moody's a repositionné l'échelle de notation nationale des parts prioritaires et subordonnées du FCC BIAT-CREDIMMO 2 respectivement de "A1.tn" à "Aaa.tn" et de "Baa1.tn" à "Aaa.tn" et ce, en conjonction avec le recalibrage de l'échelle de notation nationale tunisienne.

Notation des parts	Au 31.12.2015	Au 11.05.2016	Au 31.12.2016
Parts Prioritaires P3	A1.tn	Aaa.tn	Aaa.tn
Parts Subordonnées S	Baa1.tn	Aaa.tn	Aaa.tn

H. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE :

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 2** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

I. COTATION DES PARTS :

A la date du 31 Décembre 2016, le Fonds Commun de Créances **FCC BIAT-CREDIMMO 2** dispose d'une seule part cotée et séjournée à la Cote de la Bourse, à savoir la part prioritaire P3 qui est valorisée à son encours arrêté à la date d'inventaire à 554,975 DT.

Quant aux parts prioritaires P1 et P2, elles sont totalement amorties respectivement le 15 Août 2012 et le 15 Mai 2015.

Ci-après un état récapitulatif de la cotation et l'amortissement des parts émises par le **FCC BIAT-CREDIMMO 2**.

Part	Date de Cotation	Cotée	Amortie
Parts Prioritaires P1	05 Janvier 2009	Oui	Oui
Parts Prioritaires P2	05 Janvier 2009	Oui	Oui
Parts Prioritaires P3	05 Janvier 2009	Oui	Non

Aucune transaction n'a été constatée pour la part prioritaire P3 depuis sa date de cotation jusqu'au 31-12-2016.

J. ANALYSE DETAILLEE DU RESULTAT :

Le solde de liquidation est assimilé au Résultat de l'Exercice, il est la différence entre les opérations sur les créances titrisées majorée des produits nets sur les placements (Revenus) et les Opérations sur les parts émises en sus des opérations de Gestion (Charges).

Les opérations sur les créances titrisées englobent les recouvrements des créances en principale et en intérêt y compris les pénalités de retard et qui inscrivent un montant total de recouvrement de 519 166 ,638 DT, auquel on ajoute la dotation de l'exercice 2016 pour une valeur de 145 488,518 ; soit un total des opérations sur les Créances de 664 655,156 DT contre 746 513,940 DT en 2015, soit une baisse de 10,97%.

Quant aux Produits nets sur Placements, ils sont caractérisés par une diminution de 47,70% par rapport à l'année écoulée en affichant un montant de 33 568,884 DT contre 64 185,795 DT en 2015.

Soit un Revenu total de **698 224,040 DT**.

Les Opérations sur les parts émises sont composées uniquement des intérêts sur les Parts qui totalisent un montant de 722 693,411 DT en 2016 contre 976 507,006 DT en 2015, soit une diminution de 25,99%.

Quant aux Opérations de Gestion, elles englobent les diverses commissions acquittées par le FCC BIAT-CREDIMMO 2 pour couvrir les charges du Gestionnaire, Recouvreur, Dépositaire ainsi que les charges diverses relatives aux paiements des Intermédiaires tel que l'agence de Notation Moody's et le CMF ; cette rubrique affiche un total de 88 415,091 DT contre 116 722,970 DT en 2015, soit une baisse de 24,25%.

Soit un total de Charges de **811 108,502 DT**

⇒ Solde de Liquidation de l'Exercice 2016 : **(112 884,462) DT**.

K. EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE :

Au cours de 2016, le ratio de perte nette a dépassé 7%, seuil au-dessus duquel le passage à l'amortissement accéléré des parts est préconisé. Ainsi et en application de la décision du conseil d'administration réuni le 29 mars 2017, le FCC BIAT-CREDIMMO 2 entrera en période d'amortissement accéléré à partir du paiement trimestriel prévu le 15 mai 2017 et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 4.1.3 du prospectus d'émission.